

## Les partis politiques créés à l'étranger doivent se rapatrier dans leur pays d'origine

Rapatriement des partis politiques arméniens de la diaspora\*

Un parti politique constitue une fraction de la nation, il est appelé à défendre les intérêts de la classe qu'il représente. Son slogan est de servir la nation. Il jouit de la sympathie du peuple quand il est au pouvoir et mène une politique conforme aux aspirations de ce peuple. Il perd de sa crédibilité quand sa ligne politique dérive du droit chemin et devient impopulaire.

Après la période monarchique des royaumes d'Arménie, l'Arménie a eu principalement quatre partis politiques : Le parti Social-Démocrate Hentchakian fondé en 1887 à Genève avec à sa tête Nazarbek (Avedis Nazarbekian), et d'un organe : le journal "Hentchak". (aujourd'hui Massis , ndlr)

La Fédération Révolutionnaire Arménienne dite Dachnaksoutioun, fondée en 1890 par Christapor Mikaelian, Simon Zavarian et Stépan Zprian, dit Rostom et constitué en parti politique structuré et organisé, s'appuyant sur une plate-forme politique, en 1892, à Tiflis (Tbilissi), à l'issue du premier congrès de la F.R.A.

Le Parti Démocrate Ramgavar est issu du Parti Constitutionnel Démocrate créé en 1908, à Constantinople qui donnera, en 1921, le parti Démocrate Libéral, en arménien Ramgavar Azadagan. Il puise son idéologie dans la première organisation politique spécifiquement arménienne et patriotique, l'organisation Arménagan créée à Van en 1885.

Le Parti Communiste Arménien. Créé après l'éclatement du SEYM (Union de l'Azerbaïdjan, de l'Arménie et de la Géorgie) à Erevan en janvier 1920 par

Gassian, Mrabian et Alaverdian qui jettent les bases de la formation du P.C.A., le parti communiste sera rejoint par des jeunes du « Spartak » comme Aghassi Khandjian et Ghougassian.

Il est intéressant de noter que la majorité des partis politiques arméniens ont été créés hors d'Arménie. La culture arménienne elle-même ne s'est-elle pas développée et n'a-t-elle pas prospéré à l'étranger ? Pourquoi l'Arménien a quitté son pays pour se rendre ailleurs et enrichir la culture des autres ? Les partis politiques assument leur rôle dans l'optique de servir la nation.

L'Arménie historique mutilée déclare son indépendance le 28 mai 1918. Son territoire exigü représente à peine 10.000 km<sup>2</sup> de superficie. Sa population de 800.000 âmes est constituée pour moitié des rescapés du génocide de 1915 perpétré dans l'Empire ottoman.

À 7 km d'Erevan, les canons turcs étaient bien visibles de la capitale arménienne (voir Hayastani Hanrabedoutyoun - La République d'Arménie - de Simon Vratzian 1928). La Turquie poursuivait un plan précis qu'elle avait mis au point pour réaliser son grand projet pan touranien. L'Arménie de par son existence était comme une épine plantée dans son pied qu'il fallait éradiquer.

Le Caucase a de tous temps été convoité par les grandes puissances régionales comme la Russie mais également par les Occidentaux particulièrement par le Royaume-Uni. Vu sa situation géopolitique permettait à la Turquie d'être soutenue tout autant par la Russie soviétique que par l'Occident. Le 29 novembre 1920, l'Arménie adhère à l'Union soviétique. Pendant 70 ans, la plus petite des quinze Républiques formant l'URSS a vécu des périodes glorieuses et douloureuses.

À cette époque, l'Arménie s'étendait sur 29.000 Km<sup>2</sup>, un territoire sur lequel vivaient 3,5 millions d'habitants, sans compter le Karabagh (Artzakh ndlr) et le Nakhitchevan. Lors de la 2ème Guerre mondiale, le pays avait perdu plus de 300.000 de ses fils, soldats et officiers, tombés dans les rangs de l'Armée rouge.

Les Arméniens de la Diaspora s'étaient engagés dans les armées des différents pays où ils avaient émigré. De jeunes arméniens firent partie de la Résistance française dans laquelle se distingua Missak Manouchian (l'Affiche Rouge , ndlr)

Après la 2ème Guerre mondiale, le régime soviétique commence à s'ébranler. Le

tremblement de terre du 7 décembre 1988 a secoué profondément l'Arménie en causant de nombreux dégâts et en provoquant des milliers de morts. Suite à l'effondrement de l'Union soviétique, l'Arménie a déclaré son indépendance le 21 septembre 1991. Elle fait désormais partie de l'ONU.

L'Arménie est devenue un État souverain qui a établi des relations diplomatiques avec la plupart des autres pays du monde. Il n'y a que la Turquie et l'Azerbaïdjan qui refusent d'entretenir des relations avec elle et maintiennent un blocus économique à ses frontières empêchant toute circulation des biens et des personnes. L'Arménie se développe.

La volonté du peuple peut créer une Arménie forte et prospère. Tcharentz (Yériché Tcharentz ,écrivain ndlr) ne disait-il pas : « Peuple arménien ta force est dans ton unité. »

La Diaspora ne doit pas devenir le poumon de l'Arménie, sinon l'Arménie suffoquera. L'assaut contre l'Assemblée Nationale arménienne en 1999 avec ses morts dont le Premier Ministre d'alors et le Président de l'Assemblée ainsi que le décès « énigmatique » de Sergheï Badalyan le premier secrétaire du Parti Communiste Arménien ne sont pas élucidés d'une manière claire jusqu'à ce jour.

C'est une épée de Damoclès qui menace l'Arménie. C'est l'unité de la nation et la vigilance accrue des autorités qui peuvent déjouer les complots ourdis contre l'Arménie. Que des partis politiques ou des gouvernements élisent domicile hors des frontières de leur pays et continuent à partir de leur exil d'exercer une autorité politique est compréhensible lorsque les pays dont ils sont issus sont sous occupation étrangère.

Ce fut le cas de la Pologne, de la Belgique, des Pays-Bas, de Luxembourg et de la Norvège notamment dont les gouvernements légitimes et les plus hautes autorités de l'État choisirent de s'exiler à Londres lors de la 2ème Guerre mondiale quand l'Allemagne nazie avait conquis toute l'Europe. Pendant la guerre d'Algérie, le FLN installa un gouvernement provisoire algérien au Caire en 1958. La guerre finie ou les pays envahis ayant recouvré leur indépendance tous les gouvernements provisoires établis à l'étranger ont réintégré leur patrie. Il n'y a pas longtemps, l'Arménie a fêté le 15ème anniversaire de sa souveraineté. Le développement et le redressement d'un pays dépend de la maturité de ses dirigeants tant dans le domaine politique et social qu'économique. Dans un État

démocratique, l'attitude incorruptible de ses autorités assurera un élan plus rapide du pays. Il est bien évident qu'un pays sous la coupe d'une oligarchie avec un système dictatorial va connaître de grandes difficultés à accéder à un régime démocratique.

La tâche de former les masses pour leur permettre d'atteindre un niveau équivalent à celui des pays les plus avancés incombe aux partis politiques. Avec un travail en profondeur et une persévérante détermination c'est la grande majorité de la population que l'on peut éduquer. L'équipe au pouvoir doit donner l'exemple si elle croit sincèrement au redressement et à la réussite du pays.



Tous les partis politiques arméniens de la Diaspora doivent se rapatrier en Arménie (État souverain) où ils exerceront leur rôle de parti au service de la nation arménienne. En ce qui concerne les Arméniens de la Diaspora, ils sont les citoyens du pays où ils sont nés. Ils peuvent accéder à des niveaux élevés dans ces pays et selon leur sensibilité

ils peuvent adhérer aux diverses formations politiques dont ils se sentent les plus proches.

Dans les États démocratiques, le choix d'un parti ou d'un courant politique est suffisamment large pour répondre à toutes les aspirations. En tenant compte de tout ce qui précède, il apparaît que l'existence de partis politiques arméniens en dehors de l'Arménie est inopportune si ce n'est indésirable vis-à-vis d'un pays d'accueil qui a accepté sur son sol les rescapés d'un peuple génocidé.

Antony - Nersès DURMAN

(\*) Après l'indépendance, si les partis politiques arméniens siègent dans le pays, ils n'ont aucun droit et ne peuvent prétendre représenter la nation arménienne dans la diaspora. Par contre, les Arméniens de la diaspora, considérés comme des citoyens de ce pays doivent s'intégrer dans les institutions politiques, syndicales, sportives associatives françaises pour accomplir leur devoir de citoyen et servir les intérêts de la nation. C'est dans ces conditions-là que les Arméniens, épris de liberté et de droit, peuvent apporter une contribution ré